

2.1.3. Analyse d'une unité de travail

Méthode d'analyse d'une unité de travail :

Dans le bureau

J'effectue un travail préliminaire d'étude de la « check-list d'identification des dangers » de la ligne de production, afin d'en faire ressortir les risques qui concernent l'environnement (incendie, produits chimiques...). Je les inscris directement dans le tableau Excel « liste des couples aspect-impact par localisation ».

Sur le terrain

Tout d'abord, je me présente aux opérateurs présents sur la ligne ainsi qu'au team leader et je leur explique brièvement qu'elle est ma mission. Cette étape est primordiale car elle contribue à l'information du personnel sur la démarche de l'entreprise et surtout car elle me permet de mettre les personnes en confiance.

Ensuite j'observe la ligne et les opérateurs au travail afin de recenser un maximum de couples aspect-impact. Cela me permet de solliciter les opérateurs un minimum de temps car je ne dois pas trop perturber les cadences de travail.

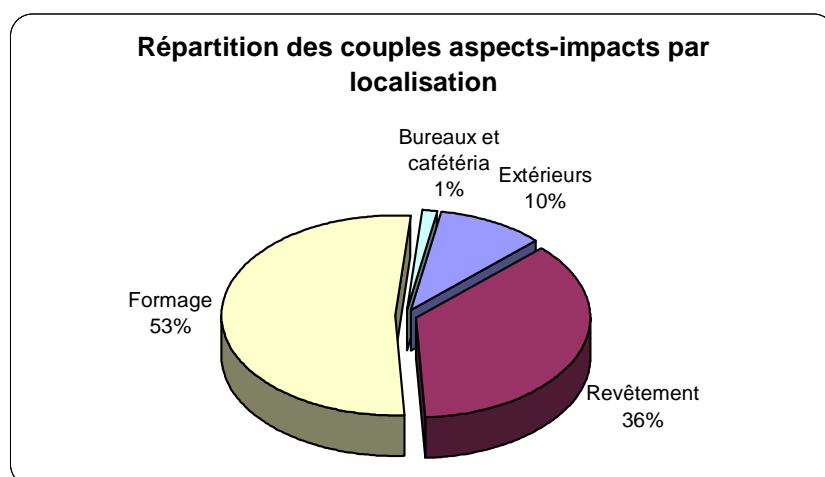
La dernière étape consiste en une discussion avec l'opérateur et/ou le team leader et en une visite de toute la ligne. Elle me permet d'éclaircir certains points repérés précédemment, de confirmer les aspects que j'avais déjà identifiés ainsi que d'en découvrir de nouveaux. Pour chaque couple aspect-impact, je détermine avec l'opérateur sa fréquence d'occurrence.

Lors de cette étude, je dois analyser le fonctionnement normal, mais également les autres situations de travail (maintenance, changement d'outillage, régime accidentel...).

Annexe 2 : Extrait de la liste des couples aspect-impact par localisation

Durant l'analyse de toutes les zones d'étude, j'ai recensé 1158 couples aspects impact dont :

- 115 pour les extérieurs,
- 421 pour le bâtiment revêtement,
- 605 pour le formage et
- 17 pour les bureaux et la cafétéria.



2.1.4. Hiérarchisation des couples aspects/impacts

Suite à l'analyse des risques il m'a été nécessaire de noter les couples aspect/impact, afin d'orienter nos actions vers ceux qui sont les plus significatifs. Pour cela j'ai affecté à chacun des couples une note de criticité, sur la base de la grille de cotation suivante.

Le critère "Gravité" associe les impacts de notre activité et la sensibilité du milieu naturel (classement des cours d'eau, enregistrement des plaintes et demandes, proximité d'installations dangereuses, zone protégée...).

Grille de cotation des couples aspects-impacts

Notes	Critères d'estimation
Réglementation (R)	
1	Conforme aux exigences futures
2	Conforme
3	Mise en conformité en cours
4	Non conforme
Gravité (G)	
1	impact nul ou bénéfique
2	impact tolérable pour l'environnement
3	impact non tolérable pour l'environnement
4	impact non tolérable pour l'environnement et pour les salariés
Fréquence (F)	
1	jamais (durant les x dernières années)
2	peu fréquent (x fois par an)
3	Occasionnel (x fois par mois)
4	très fréquent (mode normal)
Maîtrise (équipement, formation, consigne) (M)	
1	maîtrise totale (3 éléments sur 3)
2	maîtrise partielle (2 éléments sur 3)
3	peu de maîtrise (1 élément sur 3)
4	pas de maîtrise (0 élément sur 3)

La note de criticité est le produit des notes de chaque critère à coter :

$$\text{Note} = \mathbf{R * G * F * M.}$$

Plus la note finale est élevée, plus les couples aspect/impact sont jugés significatifs. Le service détermine ensuite le seuil de significativité.

J'ai ensuite établi une liste des aspects et impacts environnementaux significatifs. Elle comporte les couples dont la note est supérieure au seuil défini, ceux dont la gravité est cotée 3 ou 4 et les aspects liés à une exigence réglementaire non respectée. Ces couples sont regroupés par thème et non plus par localisation.